

Séance publique du 22 janvier 2001

Délibération n° 2001-6164

commission principale : urbanisme, habitat et développement social

commission (s) consultée (s) pour information : finances et programmation

commune (s) : Limonest

objet : **Acquisition de quatre parcelles de terrain situées lieux-dits "la Croisée" et "la Bruyère Sud" et appartenant aux consorts Pupier**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

Le Conseil,

Vu le rapport du 4 janvier 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La communauté urbaine de Lyon procède à l'acquisition de quatre parcelles de terrain nu appartenant aux consorts Pupier à Limonest, lieux-dits "La Bruyère Sud" pour celles cadastrées section I numéros 8 et 9 et "la Croisée" pour celles cadastrées section I numéros 59 et 60.

L'acquisition de ces parcelles, qui couvrent une superficie totale de 25 130 mètres carrés, permet à la Communauté urbaine de poursuivre sa politique de création de réserves foncières dans le cadre de l'extension de la ZAC "Sans Souci" à Limonest.

Aux termes du compromis qui est soumis au Conseil, les consorts Pupier céderaient les biens en cause moyennant un prix de 3 266 900 F conforme à l'estimation dégagée par les services fiscaux ;

Vu ledit compromis ;

Où l'avis de ses commissions urbanisme, habitat et développement social et finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Approuve le compromis qui lui est soumis.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - Les frais liés à cette opération, outre les frais d'actes notariés estimés à 40 000 F, seront financés sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2001 - compte 211 800 - fonction 824 - opération 0204.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,